



L'Europe et la 5G : passons la cinquième !

CLIQUEZ ICI POUR
DÉCOUVRIR CETTE PUBLICATION



Paris, le 23 mai 2019 - A quelques jours des élections européennes et alors que l'attention se porte sur le chinois Huawei, l'Institut Montaigne a souhaité rendre compte de l'urgente nécessité pour l'Union européenne de se saisir de manière ambitieuse et coordonnée de la question du déploiement des réseaux 5G. La note *L'Europe et la 5G : passons la cinquième !*, rédigée par plusieurs associés du cabinet Mazars et ayant bénéficié de la supervision de notre conseiller et *Digital Champion* pour la France à la Commission européenne Gilles Babinet, présente les particularités, les opportunités et les risques de la 5G. Cette nouvelle génération s'apprête à bousculer nos sociétés. Santé, éducation, véhicules autonomes, réalité augmentée, production industrielle, services publics... le champ d'applications possibles est inédit, mais il n'est pas sans danger. Parce qu'il convient de n'être ni trop catastrophiste sur les (cyber)menaces encourues, ni trop optimiste quant à la capacité européenne à formuler une réponse, cette note propose cinq recommandations visant à assurer la souveraineté et la sécurité des acteurs européens.

“La capacité de la France et de l'Europe à soutenir l'émergence d'acteurs européens dans l'écosystème 5G est l'une des conditions sine qua non de notre souveraineté, de la compétitivité de nos industries, de notre sécurité et de notre place dans cette nouvelle économie numérique”, Achour Messas, associé, membre du Comité exécutif de Mazars France et porte-parole de la note de l'Institut Montaigne.

Sur le cas Huawei et la façon dont les pays de l'Union européenne y font face, une seconde note suivra, signée cette fois par François Godement, conseiller pour l'Asie, et Mathieu Duchâtel, directeur du programme Asie de l'Institut Montaigne.

Une véritable technologie de rupture...

Une latence extrêmement faible et une décentralisation inédite. La réduction de la latence propre à la 5G permettra le développement de technologies exigeantes en termes de réactivité, et l'essor des objets connectés. Si la 5G, en augmentant la performance du réseau, sera à l'origine d'une multiplication des services de *cloud* (traitement et stockage des données grâce à des solutions de *cloud*), l'autre (non moins grande) révolution concernera le développement du *edge computing*, **qui permet un traitement direct des données par les appareils qui les génèrent.**

Une capacité de *slicing*, porteuse de promesses. La 5G se distingue aussi par la séparation entre les différents systèmes constituant son infrastructure réseau physique (relais, antennes) et l'architecture logicielle. **Avec elle, le traitement des données ou encore l'intelligence artificielle seront exécutés séparément de l'infrastructure physique transportant ces données.** Sur le même réseau, pourront ainsi être utilisées des capacités de calcul importantes et une connectivité massive. Ce *network slicing* segmentera les offres de manière nouvelle, avec la capacité de dédier une section de l'infrastructure à une entreprise, à une application ou à certains objets connectés.

... que l'Europe doit anticiper, accompagner et contrôler

Parce que c'est maintenant, ou jamais. L'avance prise par les champions chinois et américains est considérable : alors que les Etats-Unis ont lancé leur premier service commercial 5G en octobre 2018, la France attendra 2020. **Tout retard supplémentaire** dans le déploiement de la connectivité des territoires, qui constituent un marché domestique sur lequel s'appuyer, **pourrait s'avérer impossible à rattraper** - en la matière, les objectifs fixés par l'Union européenne pour 2025 pourraient ne pas être atteints à temps. Ce, d'autant plus que les acteurs étrangers, qui dominent aujourd'hui les services numériques dont la valeur va être décuplée du fait de la faible latence de la 5G, risquent d'acquiescer une position dominante faute de réglementation spécifique.

Parce qu'il y a autant de menaces qu'il peut y avoir d'opportunités. Avec la 5G, les risques porteront autant sur les composants logiciels et télécoms que sur les objets qui y seront connectés. Des secteurs d'activités et des nouveaux usages seront fortement dépendants des réseaux, offrant aux pirates un nouveau terrain de jeu. Enfin, **si des gardes-fous institutionnels et réglementaires seront bien sûr à l'œuvre, l'incertitude demeure sur notre capacité à désamorcer toute possibilité de *shut-down* ou d'espionnage.** Ces menaces suggèrent que l'indépendance et la souveraineté de l'Europe seront tributaires de sa capacité à soutenir la R&D des équipementiers européens - et ainsi à rivaliser avec ses concurrents dans la course aux usages.

Vers une réponse réglementaire, économique et politique

Nos recommandations pour répondre aux enjeux du développement des réseaux 5G

PROPOSITION 1 : Favoriser une harmonisation de la réglementation européenne

→ Apporter une réponse coordonnée assurant un niveau d'exigence élevé dans l'ensemble des pays membres afin de peser face à des acteurs soutenus par des marchés domestiques puissants, de minimiser les coûts et donc d'éviter les retards, en définissant notamment des autorités habilitées à délivrer des autorisations de déploiement de la 5G pour le territoire européen (ANSSI en France).

PROPOSITION 2 : Utiliser l'attribution des licences dites "5G" comme un levier économique pour accélérer le développement et la sécurisation des réseaux

→ S'appuyer sur l'attribution prochaine des fréquences 5G pour permettre aux Etats de contrôler et de sécuriser le déploiement de ces réseaux, tout en garantissant l'atteinte des objectifs. Ainsi, ne pas tomber dans le piège des enchères qui, si elles maximisent les prix de vente, le font au détriment d'un déploiement rapide.

PROPOSITION 3 : Développer la mutualisation des infrastructures passives

→ C'est l'une des solutions permettant d'alléger les dépenses d'investissement portées par les opérateurs. Les économies ainsi générées contribueront à la maîtrise de la sécurité des réseaux, au développement rapide des infrastructures et à l'atteinte des objectifs de connectivité.

PROPOSITION 4 : Soutenir le développement de la R&D européenne

→ Engager une politique européenne volontariste et inscrire celle-ci dans des règles de concurrence strictes, garantissant une symétrie entre les conditions de marché en Europe et hors d'Europe.

PROPOSITION 5 : Favoriser le développement d'un écosystème français et européen autour des usages de la 5G

→ Encourager la mise en écosystème d'entreprises technologiques, acteurs industriels et opérateurs télécom pour faire émerger les leaders du monde numérique de demain.

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).

Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).

Contact presse : Claire Lemoine, chargée de communication

06 66 43 91 10 - clemoine@institutmontaigne.org

À propos de l'Institut Montaigne :

Think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 5,7 millions d'euros (estimation 2018). À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.